

# Jardins Familiaux Pornic

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

**Pornic Le 12 décembre 2016**

---

Réunion organisée par : Anton LE QUELLEC

Animateur : Anton LE QUELLEC

Participants :

Y LERAY, N DUVULLARD, F MAZZOCUT/I NOIRARD, C et P COINTDET, Ch MAHIET, A LE QUELLEC

### *Points de l'ordre du jour*

---

Sujet	Temps alloué 2H00
-------	-------------------

---

#### **Assemblée générale constitutive**

- Point d'avancement
- Point statuts de l'association
- Adoption des statuts
- Point règlement intérieur
- Adoption du règlement intérieur
- Budget prévisionnel
- Appel à candidature au conseil d'Administration,
- constitution du bureau

Les futurs jardiniers étaient convoqués à 19H00 en salle de réunion du pôle social de Pornic.  
Anton LE QUELLEC a fait le point d'avancement du projet.

L'association a pour but principal d'aménager et de gérer des jardins familiaux mis à sa disposition par la commune de Pornic et par d'autres propriétaires. Moyennant une cotisation annuelle, ces jardins sont confiés à :

- Des jardiniers amateurs qui les cultivent personnellement en vue de subvenir aux besoins de leur foyer à l'exclusion de tout usage commercial.
  - Des associations d'insertion qui les cultivent pour venir en aide aux plus démunis.
  - Des associations éducatives qui les cultivent pour faire découvrir les pratiques raisonnées du jardinage.
- L'association a pour but accessoire toute opération se rapportant directement ou indirectement à son but principal, tel que : achats et répartition d'engrais, semences, outils, matériels, cours de jardinage et horticulture.

La lecture des statuts a été faite. Les points restés en suspend ont été corrigés. Le document est en ligne sur le site internet ([jardins.pornic.free.fr](http://jardins.pornic.free.fr)).

#### **Adoption des statuts**

L'assemblée générale adopte les statuts.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

La lecture du règlement intérieur a été faite. Le document est en ligne sur le site internet (jardins.pornic.free.fr).

#### **Adoption du règlement intérieur**

L'assemblée générale adopte le règlement intérieur.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Un budget prévisionnel a été présenté.  
L'association devra probablement faire l'investissement de compteurs individuels pour la gestion de l'eau.

L'assemblée a délibéré pour définir la cotisation 2017

- Jardinier titulaire d'une parcelle: 25 €uros
- Adhérent non titulaire d'une parcelle: 10 €uros

L'assemblée a délibéré pour la constitution du Conseil d'Administration

#### **Les représentants du conseil :**

Yannick LERAY, Isabelle NOIRARD, Florian MAZZOCUT, Patrick COINDET, Christian MAHIET, Anton LE QUELLEC

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de:

#### **Président: Anton LE QUELLEC**

Nationalité française, demeurant 82 rue du Général de Gaulle 44210 Pornic, profession Délégué Régional.

#### **Vice-président: Christian MAHIET**

Nationalité française, demeurant 16bis rue du Général de Gaulle Résidence les Roches 44210 Pornic, profession Ingénieur Commercial.

#### **Trésorière: Isabelle NOIRARD**

Nationalité française, demeurant rue du commerce 44210 Pornic, profession Chargée de Coordination et de Développement.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Le siège de l'association est fixé au Pôle social, 1 bis rue Jean Sarment 44210 Pornic

**Le Président**  
**Anton LE QUELLEC**

**Le Vice-président**  
**Christian MAHIET**

**la Trésorière**  
**Isabelle NOIRARD**

---